

Les cabinets d'avocats [ARCHIMEDE AVOCATS & ASSOCIES](http://www.archimede-avocats.fr) (siège à Lyon) et [LEXCITY](http://www.lexcity.fr) fête un an de rapprochement. Une convention de coopération a été signée sur le secteur de l'immobilier durable. Plusieurs opérations ont été menées comme l'Hôpital Debrousse, La Banque de France à Lyon, la restructuration de l'hôtel de l'Artillerie pour Sciences Po, le Village olympique à Paris. Les deux sociétés demeurent autonomes et chacune comptera un bureau au sein de l'autre structure. Ainsi, des missions communes pourront être menées sur un large spectre. www.archimede-avocats.fr / www.lexcity.fr